

DATE : 9 juillet 2018

NO AFFICHAGE P18-19-21

REMPLACEMENT DE PROFESSIONNELLE OU DE PROFESSIONNEL

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE : GROUPE DE DISCIPLINES

GÉNÉRALISTE ET FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Poste – 35 heures par semaine

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou de conseiller pédagogique comporte des actions et des interventions professionnelles qui se définissent autour des axes suivants :

- le conseil ;
- l'accompagnement ;
- l'animation ;
- la formation ;
- le développement ;
- la recherche ;
- l'information et la promotion.

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique consiste principalement en une relation d'aide pédagogique s'exerçant d'abord auprès des enseignantes et des enseignants. De plus, elle ou il collabore avec le personnel d'encadrement du Service des ressources éducatives et des écoles, les équipes-école, le personnel de soutien des écoles, les parents, les autres professionnelles et professionnels de la Commission scolaire et les représentants d'autres organismes. L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique s'exerce notamment dans le secteur d'activités suivant : **français au secondaire auprès de la clientèle du secteur régulier et de l'adaptation scolaire.**

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Les actions et les interventions visent à satisfaire des besoins individuels ou collectifs reliés au français du secteur secondaire en lien avec les axes d'intervention du service éducatif.

- le Programme de formation de l'école québécoise au secondaire ;
- la didactique ;
- le perfectionnement et le soutien des enseignants en classes spécialisées ;
- l'implantation du modèle RAI et des pratiques gagnantes selon les connaissances issues de la recherche ;
- l'évaluation des apprentissages des élèves ;
- l'intégration des technologies de l'information et de la communication ;
- le développement pédagogique en lien avec les orientations préconisées par le nouveau pédagogique ;
- la diversification de l'offre de services pour les différentes clientèles d'élèves ;
- l'accompagnement des enseignants dans leur formation continue ;
- l'accompagnement des enseignants dans la conception, l'expérimentation de situations d'apprentissage et d'évaluation afin de favoriser le développement des compétences disciplinaires et transversales ;
- la création du matériel pédagogique, des outils de communication, des grilles de consignation dans le cadre de développement de compétences ;
- la supervision de la recherche et du développement ;
- le soutien pour les aides technologiques ;
- le rôle de généraliste dans la ou les école(s) où il est affecté ;
- le soutien des échanges entre les écoles qui dispensent des projets particuliers.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
- Brevet d'enseignement.
- Diplôme en didactique du français serait un atout.

Les équivalences d'études et les expériences de travail effectuées à l'extérieur du Québec ou du Canada selon les normes établies sont considérées.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

- Avoir une expérience pertinente au secondaire.
- Leadership pédagogique
- Compétence élevée en différenciation pédagogique.

Dépôt de candidature :

- Pour le personnel déjà à l'emploi de la CSDA

Toute personne intéressée devra acheminer son curriculum vitae à M^{me} Karine Leblanc en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P18-19-21**, par télécopieur au 450 492-3435 ou par courriel à : cvprofessionnel@csda.ca

- Pour les candidats de l'externe

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier en remplissant : « la demande d'emploi en ligne » paraissant sur notre site : « www.csda.ca », sous la rubrique *Postuler à la CSDA*, en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P18-19-21**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae Vous devez également joindre votre curriculum vitae et nous fournir votre brevet d'enseignement.

Lieu de travail :

Service des ressources éducatives
775, rue Saint-Louis, Terrebonne

Supérieur immédiat :

M^{me} France-Lyne Masse, directrice
Service des ressources éducatives

Traitement annuel (Selon l'expérience et la scolarité)

Minimum : 42 391,00 \$
Maximum : 80 368,00 \$

Date limite du concours :

Le 8 août 2018

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

La Commission scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.